DÉPARTEMENT DES **YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE

LA COMMUNE NOUVELLE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU **26 NOVEMBRE 2020**

Le nombre de Conseillers en exercice est de 45

OBJET

Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles au titre des projets d'éducation artistique et culturelle

En vertu de l'article L.2131-1 du C.G.C.T. Le Maire de Saint-Germain-en-Laye atteste que le présent document a été publié le 27 novembre 2020 par voie d'affichages notifié le

transmis en sous-préfecture le 27 novembre 2020 et qu'il est donc exécutoire.

Le 27 novembre 2020

Pour le Maire, Par délégation, Le Directeur Général des Services

QUESSE Deni TRI

L'an deux mille vingt, le 26 novembre à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 19 novembre deux mille vingt, s'est réuni au Théâtre Alexandre Dumas sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET. BOUTIN, Monsieur FOUCHET, MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI. Monsieur MIGEON. PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE. Madame BRELURUS. Madame NASRI. Monsieur de BEAULAINCOURT, Monsieur LEGUAY. SAUDO, Madame GRANDPIERRE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Monsieur RICHARD, Monsieur GREVET, Madame DECROIX, Monsieur BENTZ

Avaient donné procuration :

Madame MEUNIER à Monsieur VENUS Madame SLEMPKES à Madame HABERT-DUPUIS Monsieur NDIAYE à Monsieur HAÏAT Madame RHONE à Monsieur RICHARD Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

Secrétaire de séance :

Madame de CIDRAC

N° DE DOSSIER: 20 F 02

<u>OBJET</u>: DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES AU TITRE DES PROJETS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

RAPPORTEUR: Monsieur BASSINE

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

La DRAC Île-de-France met en œuvre le plan national en faveur de l'éducation artistique et culturelle (EAC) en contribuant au développement culturel et artistique du territoire par la mise en place de dynamiques locales et participatives (publics, établissements scolaires, structures municipales et associatives).

La Ville de Saint-Germain-en-Laye souhaite développer des projets d'éducation artistique et culturelle reposant sur un réseau de partenaires locaux ainsi qu'une sensibilisation des publics à la culture par la rencontre avec les œuvres, les artistes et l'initiation à la pratique artistique en lien avec les équipements culturels.

Pour la saison 2020/2021, la Ville souhaite solliciter pour le projet « Jardin », porté par la direction de la Vie Culturelle, une demande de subvention auprès de la DRAC Île de France, au titre des projets d'éducation artistique et culturelle, à hauteur de 10 000 €.

L'objectif de ce projet, piloté par le service du développement culturel et en partenariat avec l'Éducation Nationale, est de sensibiliser et de faire découvrir aux élèves la place de la nature dans l'espace urbain à travers les espaces naturels présents dans la ville (Domaine National et le parc des Plâtrières), les structures culturelles et leurs œuvres (Collections municipales - fonds Véra - le Musée d'Archéologie National, la Micro-Folie et sa collection numérique autour des jardins, la CLEF et ses expositions en lien avec le jardin).

Ce projet repose sur une dynamique partenariale étendue et pluridisciplinaire : le service des Collections municipales, la Micro-Folie, le Conservatoire à Rayonnement Départemental, le pôle Environnement (en lien avec le parc des Plâtrières), le Musée d'Archéologie National, la CLEF ainsi que des artistes-intervenants (photographes, illustrateurs, musiciens...). Pour l'année scolaire 2019/2020, 15 classes primaires étaient inscrites à ce projet.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention auprès de la DRAC Île-de-France à hauteur de 10.000 € au titre de l'année 2020 et à signer tous les documents s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ, Monsieur RICHARD ne prenant pas part au vote,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention auprès de la DRAC Île-de-France à hauteur de $10.000 \in$ au titre de l'année 2020 et à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME, AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvel e de Saint-Germain-en-Laye